

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 5

Artikel: Enfants en esclavage

Autor: Moreau, Thérèse

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Enfants en esclavage

La prostitution, c'est aussi l'ignoble exploitation sexuelle des enfants à travers le monde.

L'esclavage sexuel des enfants est un phénomène mondial. Un rapport de l'ONU avançait en 1981 le chiffre de 52 millions d'enfants victimes d'exploitation de toutes sortes. Les pays accusés d'exploiter les enfants à des fins pornographiques sont les pays d'Europe, les Etats-Unis d'Amérique, les pays pétroliers et le Japon. C'est aussi dans ces pays que se recrute la clientèle du tourisme sexuel. C'est donc parce que nous sommes concerné-e-s en tant qu'êtres humains et éventuel-les femmes de consommateurs que je suis allée trouver Mme Renée Bridel, membre de la Fédération internationale des juristes démocrates et coresponsable d'un rapport sur la prostitution des enfants au Brésil.

FS — Y a-t-il à votre connaissance une prostitution enfantine en Suisse ?

RB — Non. Il se peut que la Suisse serve de plaque tournante, mais les prostitué-e-s ont ici plus de 15 ans. Quand nous parlons de prostitution enfantine nous parlons de moins de 12 ans.

FS — Est-ce un phénomène important ?

RB — Cela concerne des millions d'enfants. En Afrique, des petites filles de 10 ans en sont au dernier stade de la syphilis. Aux Etats-Unis, en particulier en Californie et à New York, certains bars homosexuels ont des enfants qui sont tenus en laisse et à disposition des clients. De plus, là-bas, la drogue rend les gens fous et on assiste à des assassinats épouvantables. La prostitution enfantine, les disparitions d'enfants ont lieu partout dans le tiers monde, aux Philippines, en Corée du Sud, en Thaïlande, au Sri-Lanka, en Amérique centrale, en Amérique du Sud. Des organisations enlèvent des enfants, les font disparaître et les envoient dans certains pays comme esclaves, sexuels ou non, car beaucoup d'enfants sont soumis aux travaux forcés.

FS — Quelle est la situation en Amérique latine et plus particulièrement au Brésil où vous êtes allée enquêter ?

RB — En 1985, on estimait qu'il y avait 10 millions de prostituées en Amérique latine et Hugo d'Ans dénonçait dans son livre l'esclavage sexuel des enfants en ces termes : « Dans les zones de prostitution contrôlées par la police on rencontre fréquemment des mineures avec de faux certificats de naissance... Il arrive même que ces enfants soient obligés à des rencontres sexuelles sous peine de mort... Actuellement, la mode est à la prostitution des mineures. » Cela a donc conduit plusieurs organisations à aller voir sur place.



Enfants enchaînés dans un orphelinat au Brésil.

FS — Qu'avez-vous trouvé ?

RB — Une multitude d'enfants vivant dans les rues, des enfants traité-e-s comme des prisonnier-e-s dans les orphelinats. Il est difficile de se prononcer sur les chiffres mais le « Monde diplomatique » de janvier 1986 (N° 382) avance le chiffre de 32 millions d'enfants dans les rues du Brésil. Ces enfants doivent « se débrouiller par eux-mêmes » et rencontrent un jour ou l'autre la prostitution.

FS — Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

RB — A Salvador, nous avons vu des enfants de 3 ans racoler pour leur mère. Dès 5 ans les enfants qui vendent des bonbons sont appelés par des hommes qui les caressent ou se font caresser. A partir de 7 ans l'enfant devient « disponible » pour des rapports sexuels avec des hommes. Dans les maisons de Fortaleza on trouve des filles de 12 ans et moins qui « travaillent », car la clientèle veut des jeunes. A Crateus, des fillettes de 7/8 ans pratiquent la masturbation et la fellation. A Rio, le tourisme sexuel utilise des enfants des deux sexes dès 12 ans. On nous a signalé l'existence de maisons spécialisées qui proposent par téléphone des enfants vierges. Dans le sud, il y aurait une maison spécialisée pour une clientèle d'hommes politiques et de hauts fonctionnaires, mineures. » Cela a donc conduit plusieurs organisations à aller voir sur place.

FS — Comment les bordels se procurent-ils des enfants ?

RB — Entre autres par l'enlèvement. Des enfants disparaissent tous les jours,

fermeture de son entreprise en France, aucun autre patron n'a voulu embaucher une femme. Elle a donc épuisé toutes les (maigres) ressources de la législation sociale avant de se prostituer. Elle a choisi la Suisse car les dangers liés à la prostitution y sont moindres. Néanmoins elle a quitté Zurich, où elle travaillait, parce que la situation y est trop dangereuse. Elle a une clientèle plutôt maso et trouve le travail dans la rue difficile et dangereux le soir. Elle voit dans la prostitution un rôle social, car pour elle, sans les prostituées, il y aurait plus de viols et d'agressions. Même si elle affirme être heureuse dans la prostitution elle quitterait immédiatement celle-ci si elle pouvait exercer son métier.

Pour Grisélidis, la prostitution est un métier, un art. Toute femme devrait être libre de se prostituer mais devrait aussi être avertie de la difficulté du métier. Les clients vont chez elle pour se sécuriser, pour rêver. Elle pense être une « psychothérapeute » du sexe et milite pour un changement et dans les mentalités et dans les lois. Elle réclame le respect de tous et de toutes pour les prostituées et c'est pourquoi le CBVM (voir encadré) lui paraît une victoire importante.

Pour Josie Gay, la prostitution n'est que le sommet de l'iceberg dans une société de rapports prostitutionnels entre tous les êtres. Elle estime que son rôle est de permettre aux femmes prostituées de mieux s'assumer pour que la prostitution devienne un véritable choix personnel. Elle voit en la prostitution une réponse à quelque chose qui serait encore plus dégradant.

Thérèse Moreau



ils-elles perdent leur identité, n'ont plus d'existence légale, vivent clandestinement jusqu'à 15/16 ans avant de réapparaître dans les bordels. On enlève les enfants dans les rues mais aussi dans les familles pauvres, mais le plus fréquent c'est le placement de fillettes à partir de 5 ans comme employées de maison. Elles sont contraintes à avoir des relations sexuelles avec leur maître, son fils, ses amis. Vers 12/13 ans elles sont mises à la porte et n'ont d'autre solution que la prostitution. On nous a affirmé qu'il est fréquent que les parents des classes aisées recrutent des fillettes indigentes pour l'initiation sexuelle de leurs



La rue, bouillon de culture de la prostitution.

garçons. On emploie aussi des fillettes de 10/12 ans dans les chantiers où elles meurent avant 20 ans. Il y a également des maisons d'abattage pour enfants où elles font 60 à 80 passes par jour. Les médecins des dispensaires voient des adolescentes de 12/15 ans enceintes, des enfants de 3/4 ans victimes de violence sexuelle.

FS — Outre la pauvreté, quels facteurs expliquent le développement endémique de la prostitution ?

RB — Le machisme, le culte de la virilité mais aussi une certaine idéologie où les maîtres estiment normal d'avoir des femmes à disposition, où les droits de la personne ne sont pas universels.

FS — Comment lutter contre ce fléau ?

RB — Il faut que la « disparition » devienne un crime contre l'humanité, qu'on identifie les kidnappeurs, qu'on les inculpe et qu'on les punisse. Il faut également que l'Unicef et les organisations internationales prennent ce problème au sérieux, que les gouvernements adoptent des législations compatibles avec les droits des enfants. Il faut qu'Interpol et les polices internationales luttent ensemble contre les exploiters d'enfants. Il faut rendre publics les faits, dénoncer ces pratiques. Enfin, cela suppose des efforts particuliers centrés sur l'enfant, concernant les conditions sanitaires, l'accès à l'enseignement et à l'emploi, éventuellement l'aide psychologique ou éducative nécessaire.

Propos recueillis par
Thérèse Moreau

Egalité : l'instrument Europe

*L'Europe sera aussi l'Europe des femmes ;
l'Europe des femmes sera une Europe de l'égalité
ou ne sera pas.*

Nous évoquions dans le numéro de FS du mois d'avril les difficultés des Suissesses à prendre le train de la construction européenne.

Entre-temps, autour de nous, l'Europe des femmes, qui veut être une Europe de l'égalité des chances, s'édifie pas à pas, mais sûrement, grâce à trois types d'actions :

- celles de la Commission européenne, du Parlement européen et de la Cour de justice, pour faire reconnaître dans la Communauté européenne l'égalité des femmes et des hommes ;
- celles des gouvernements des Etats membres pour se conformer aux directives de Bruxelles ;
- celles des ONG pour promouvoir ou appuyer cette marche vers l'égalité.

Commission, Parlement, Cour de justice

Voici, parmi beaucoup d'autres, quelques exemples de ces actions, comme on en trouve dans chaque numéro de *Femmes d'Europe** :

- lancement du Réseau européen de projets de formation professionnelle pour les femmes IRIS, formé par des agences d'emploi, comités d'égalité, instituts de formation, syndicats ; 71 projets touchant à la banque, au bâtiment, aux industries électrotechniques, à l'artisanat, à l'environnement, etc ;

- création d'un fonds de soutien au développement de scénarios de fiction pour la TV, le cinéma européen, Europ Script Fund,

- série de colloques et séminaires destinés à sensibiliser les instances juridiques et judiciaires à la réglementation communautaire sur l'égalité des chances ;

- augmentation du crédit au budget de la Communauté pour les actions en faveur des femmes,

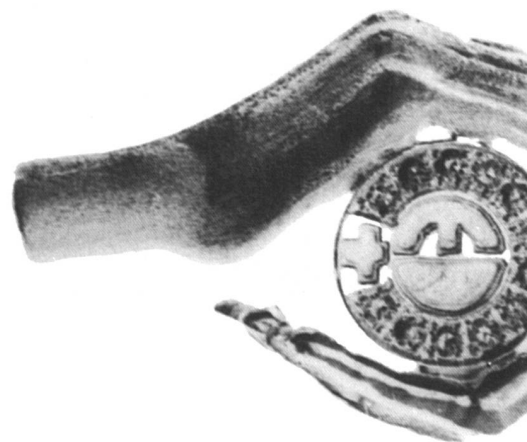
- débat à la Commission des droits de la femme sur l'exploitation de la prostitution dans la Communauté, etc.

Notons qu'il n'y a pour le moment que 13 % des députées au Parlement, qui doit

être réélu en juin, et seulement 2 commissaires sur 17 dans la Commission telle que le président Delors vient de la renouveler.

Etats membres de la Communauté

On voit les Etats, liés ou stimulés par les directives de Bruxelles, ou encouragés par leurs échanges d'expériences, prendre des dispositions analogues, et cela dans de nombreux domaines. En vue du défi que représente l'échéance de 1993, ils ressentent la nécessité d'améliorer la situation des femmes : élargissement des choix professionnels des femmes, meilleure formation, actions positives — ainsi une annon-



ce dans un journal bruxellois montrant trois femmes dans un bureau, avec comme légende : « L'homme dont votre entreprise a besoin est peut-être là » — répartition plus équitable entre les sexes des emplois scientifiques, égalité des chances dans les universités, création de fonds de garantie pour favoriser la création d'entreprises par les femmes, amélioration de la situation des femmes en matière de fiscalité et de sécurité sociale, etc.